



CFDD INFO

Bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable

Juin 2005 – nr 23

Contenu

[1. Avis sur le texte-cadre de la Stratégie Nationale de Développement Durable](#)

[2. Activités des groupes de travail](#)

[3. Conférences : revue comparative des stratégies de développement durable](#)

1. Avis

Avis sur le texte-cadre de la Stratégie Nationale de Développement Durable

Au cours du Sommet Mondial pour le Développement Durable à Johannesburg (2002), notre pays s'est engagé à entamer en 2005 la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement durable (SNDD). Dans ce cadre, la Secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale, Els Van Weert, a pris l'initiative d'organiser une Conférence Interministérielle de Développement Durable (CIMDD) ad hoc, qui se mettra d'accord sur un texte-cadre commun pour une SNDD en juillet 2005. Un projet de texte-cadre a été soumis pour consultation aux différents acteurs par les gouvernements. Ainsi, la Secrétaire d'Etat a demandé l'avis du CFDD pour le 4 juin 2005. Le groupe de travail Stratégies de développement durable a préparé un avis d'urgence, qui a été approuvé par tous les membres (moyennant 2 abstentions) à l'Assemblée Générale du 27 mai 2005. Dans son avis, le CFDD souligne l'importance de la SNDD pour la cohérence de la politique de développement durable en Belgique. Le conseil demande que les gouvernements des différents niveaux s'engagent clairement pour cette stratégie et qu'ils traduisent cette volonté politique dans la pratique des processus, des mesures et des actions politiques.

Le CFDD considère la création d'une CIMDD comme une initiative importante, mais estime qu'il revient aux niveaux concernés eux-mêmes de décider comment ils peuvent ancrer le plus efficacement possible, dans la politique, une stratégie nationale. Le conseil insiste cependant pour que l'on se méfie d'une "sur-institutionnalisation" et de procédures trop lourdes. En ce qui concerne le contenu de la stratégie, le CFDD apprécie que "l'acquis" international, européen et belge en matière de développement durable serve de point de départ pour le développement d'une SNDD, et que plus particulièrement les six thèmes prioritaires de la Stratégie Européenne en matière de Développement Durable (EUSDS) soient repris. Pourtant, la SNDD devrait également tenir compte des autres aspects de la EUSDS, comme la dimension externe de Göteborg et la stratégie de Lisbonne, pour aboutir à un meilleur équilibre entre ses dimensions interne et externe et une meilleure intégration des aspects écologiques, économiques et sociaux d'un développement durable. Dans cet ordre d'idées, le CFDD estime qu'il est utile d'associer les six thèmes "verticaux" de la stratégie européenne pour le développement durable au thème "horizontal" de "modes de consommation et de production durables", comme le suggère le projet de texte-cadre. Le CFDD juge également une bonne idée de reprendre "l'éducation" comme deuxième thème horizontal, vue l'importance des valeurs culturelles et de leur transmission dans l'évolution vers un développement durable. Pour le troisième thème horizontal proposé, "égalité des sexes", le conseil estime qu'il vaut mieux élargir ce dernier point de vue dans le contexte belge à une approche d'égalité des chances.

En ce qui concerne le processus, le CFDD propose que la stratégie nationale, dans un premier temps, répertorie et évalue les initiatives "nationales" en cours dans les six domaines prioritaires mentionnés. Dans une étape suivante, chaque niveau politique devrait examiner où la propre stratégie de développement durable présente des lacunes qui peuvent être comblées par les compétences d'autres niveaux (une approche de "liens manquants" et synergies possibles). Pourtant, la SNDD ne peut pas se limiter au rassemblement de plans et d'initiatives des différents niveaux de pouvoir : il faut synthétiser toutes ces approches à partir d'une vision globale à long terme si on veut réaliser un revirement dans la politique et infléchir des tendances non-durables. Cette perspective à long terme doit cependant être concrétisée dans la réalité d'aujourd'hui et par conséquent prêter attention aux instruments qui façonnent la politique, aux moyens, aux responsabilités, aux délais et au monitoring du processus. De plus, un tableau de bord national de développement durable est indispensable pour évaluer la situation actuelle et guider la politique.

Finalement, le CFDD apprécie que la participation de la société civile ne soit pas négligée dans le projet de texte-cadre pour la SNDD. Le projet dans sa forme actuelle est cependant assez vague en ce qui concerne les objectifs, le contenu et le processus de la consultation. De plus, il serait utile que les conseils d'avis soient consultés également dans la phase suivante du projet – alors plus élaboré - de SNDD. Les différents conseils pourraient envisager une collaboration « nationale » pour ce deuxième avis.

Cliquez ici pour le texte complet de l'avis: <http://www.frdo.be/fr/pubfr/avis/2005a02f.pdf>

[Retour au contenu](#)

Activités des groupes de travail

Groupe de travail stratégies de développement durable

L'avis sur le texte-cadre la Stratégie Nationale de Développement Durable étant adopté (voir 1.), le groupe de travail organisera, ensemble avec la Plate-forme Indicateurs, un séminaire sur les nouvelles évolutions en matière d'indicateurs de DD. Le séminaire aura lieu le 20 septembre (sous réserve) et prêtera attention à la construction d'un tableau de bord national (voir 1) ainsi qu'à l'apport des stakeholders dans cette approche.

Groupe de travail Energie et climat

Après un premier avis publié à la fin de l'année passée (2004a12), le groupe de travail Energie et climat termine un deuxième avis sur une stratégie de prévention des changements climatiques "Post 2012". Celui-ci porte notamment sur la question "consommer et produire de l'énergie autrement au niveau mondial". Cet avis, demandé par le ministre de l'Environnement, M. Bruno Tobbacq, sera soumis à l'Assemblée Générale du 8 juillet 2005. Après, le groupe de travail décidera, en accord avec le Bureau, comment il continuera ses travaux dans ce domaine, et particulièrement de quelle manière il traitera les options de politique énergétique et climatique pour l'Europe et la Belgique.

Groupe de travail Relations internationales

Le groupe de travail soumettra à l'Assemblée Générale du 8 juillet 2005 un avis concernant la problématique de l'OMC. Cet avis intégrera le point de vue des stakeholders sur les points clés repris dans les dossiers agriculture, NAMA (*non agricultural market access*). L'avis a été demandé par le ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, en préparation à la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong (décembre 2005).

Groupe de travail Normes de Produits

Le Ministre Tobbacq a demandé d'urgence l'avis du Conseil sur une circulaire, que le ministre va émettre sur la politique d'achat fédérale en matière de bois durable. La lettre mentionne un délai d'un mois. L'avis sera donc également soumis à l'Assemblée Générale du 8 juillet 2005.

Le 18 mai, le Ministre Rudy Demotte a demandé l'avis du Conseil, dans un délai de trois mois, sur un arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à l'agrément des entreprises de fabrication, d'importation, d'exportation ou de conditionnement de pesticides à usage agricole. Comme

il s'agit d'une modification limitée et formelle (simplification administrative de la déclaration des quantités des pesticides), l'avis sera traité de manière écrite.

Groupe de travail Sensibilisation et Communication

Le groupe de travail organisera en octobre un symposium sur les média et la communication en matière de DD. L'objectif est d'arriver à des propositions pour améliorer la communication par les divers media sur le DD, ainsi que pour améliorer la communication du conseil et de ses membres. A l'occasion du symposium, une brochure avec des « Guidelines » pour une meilleure communication en matière de DD sera publiée.

De plus, le groupe de travail a supervisé la troisième enquête sur la base sociétale de DD, effectuée par des chercheurs de l'IGEAT et de HIVA. Nous reviendrons sur les résultats dans la prochaine édition de notre Bulletin d'information.

Groupe de travail Recherche scientifique

Le groupe de travail élabore un avis d'initiative sur l'impact des changements climatiques (vagues de chaleur et inondations) sur la santé en Belgique, dans le cadre du suivi de la 4^{ème} conférence interministérielle « Environnement et Santé » de Budapest (OMS Europe).

Groupe de travail ad hoc Biodiversité

Le réseau européen des conseils d'environnement et de DD (EEAC) prépare actuellement une déclaration sur la problématique de la politique climatique et la relation avec la biodiversité dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu en septembre en Grande-Bretagne. Le groupe de travail Biodiversité a collaboré à cette initiative, en envoyant ses remarques sur un projet de texte.

[Retour au contenu](#)

3. Conférences : revue comparative des stratégies de développement durable

Du 5 au 7 juin 2005, un atelier de l'EEAC a eu lieu en Allemagne (Eberbach) sur l'étude « Sustaining sustainability » dont nous avons déjà parlé dans ce bulletin d'information. Il s'agit d'une étude qui compare les stratégies de développement durable et leur mise en œuvre dans neuf pays de l'UE, ainsi que le fonctionnement des conseils DD dans ces pays. L'atelier avait pour objectif de formuler des recommandations dans ces domaines. Jan De Smedt (secrétaire) et Jacqueline Miller (vice-présidente GT Stratégies) du CFDD ont participé aux activités.

Dans le contexte d'une comparaison des approches nationales de DD, nous pouvons également signaler une initiative intéressante en France. Ce pays a organisé un exercice de revue par les « pairs » de sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Deux ateliers ont eu lieu (en novembre 2004 et février 2005), pendant lesquels des représentants de quatre pays (la Belgique, le Royaume Uni, le Ghana et l'île Maurice) ont analysé et évalué l'approche française en matière de DD, avec le soutien d'un organisme international, le "International Institute for Environment and development" (IIED). Pour la Belgique, Nadine Gouzée (Task Force DD Bureau du Plan) et Geert Fremout (au nom du CFDD) ont participé à cette première « Peer review », qui fut un exercice fructueux.

[Retour au contenu](#)

Le CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD). Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.

Adresse : rue Ernest Blérot 17, 1070 Bruxelles (Belgique)

Téléphone : +32-2-743 31 50

Fax : +32-2-743 31 59

mail@frdo-cfdd.be
<http://www.frdo-cfdd.be>

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».